

FORMER VOTRE PERSONNEL AU CUMUL DES FONCTION EN SOUS- SECTION 4



CUMUL DES FONCTIONS AMIANTE SS4 FORMATION INITIALE

THÉORIE
50%



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Permettre au stagiaire cumulant les fonctions de garantir et d'appliquer l'organisation et les moyens de prévention du risque amiante lors de toute intervention relevant de la sous-section 4 et d'assurer sa protection, celle des travailleurs, des tiers et de l'environnement.
- Obtenir l'attestation de compétence de cumul de fonctions relative aux interventions sur ou à proximité de matériaux ou d'équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante (dites interventions amiante sous-section 4).

PUBLIC

Cumul des fonctions opérateurs et encadrants

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention amiante sous-section 4.
- Évaluer d'un point de vue technique le risque amiante pour toute intervention sous-section 4.
- Encadrer, mettre en œuvre pour toute intervention sous-section 4 les moyens de prévention définis.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Livret de la formation

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

- Attestation d'aptitude médicale au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail
- Venir avec ses EPI (chaussures de sécurité, tenue de travail et EPI non exposés à l'amiante).

DURÉE

5 jours

EFFECTIFS

Jusqu'à 10 personnes

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Tous les 3 ans

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de compétence

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Épreuve théorique de 20 minutes élaborée à partir d'un QCM et/ou d'un questionnaire à réponses courtes.

Épreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Arrêté du 23 février 2012
Sous-traitée à un organisme habilité

Contrôle qualité assuré par

Audit interne, AFNOR



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprise
(Dans un nos centres à côté de chez vous)



STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.



NOS INTERVENANTS

Formateurs expérimentés en prévention des risques professionnels et certifiés formateur amiante SS4 par l'INRS



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Plateau technique certifié, masques, combinaisons, gants...



CONTENU DE LA FORMATION

ACCUEIL & PRÉSENTATION

COMPRENDRE ET APPLIQUER LES EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION

- Comprendre les exigences de la réglementation « travail » et ses évolutions
- Comprendre les exigences de la réglementation «santé publique» et ses évolutions
- Comprendre les exigences de la réglementation « environnement » et « transport » et ses évolutions
- Exploiter les documents exigibles lors de toute intervention

CONCEVOIR ET ORGANISER LA DÉMARCHE PRÉVENTION DU RISQUE AMIANTE

- S'approprier la démarche de prévention des risques
- Déetecter et évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque intervention
- Consulter et mobiliser tous les acteurs
- Choisir les méthodes de travail adaptées aux interventions sur les bases de l'évaluation des risques
- Appliquer les principes de la ventilation
- Définir des modes opératoires, des procédures et garantir la traçabilité des opérations
- Organiser la gestion des situations d'urgence
- Mettre en œuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques
- Communiquer sur la démarche prévention du risque amiante mise en œuvre

METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE PRÉVENTION RETENUES

- Organiser la prévention sur le chantier
- Appliquer les procédures et engager les moyens prévus pour assurer la sécurité, de l'installation au repli du chantier
- Gérer les situations d'urgence

BILAN DE LA FORMATION